

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal se sont réunis à la du conseil municipal, en mairie, en séance ordinaire :

## Le mardi 30 septembre à 20h30

Liste des délibérations adoptées au cours de la séance

<u>DEL2025/46</u>: Création d'une seconde adresse sur la parcelle section AB n° 121 Approuvée

DEL2025/47 : Décision Modificative n°2 - Budget Principal 2025 ; diminution de la recette attendue du FPIC (+2 068€), dépense supplémentaire pour le muret de la place Manderen (+ 2 843,20€), écriture d'amortissement (+ 1 600€) et augmentation de l'opération Voirie 2025 (+1 000€)

<u>DEL2025/48</u>: Autorisation de souscription à un contrat de prêt d'un montant de 88 000€ auprès du Crédit Agricole Touraine et Poitou

**Approuvée** 

<u>DEL2025/49</u>: Autorisation de création d'une régie d'avance pour le budget principal Approuvée

<u>DEL2025/50</u>: Attribution des subventions aux associations APE la Parentèle (630 €) et AS Colombiers (650€) Approuvée

<u>DEL2025/51</u>: Participation financière de propriétaires de terrain non entretenu en bord de voie communale Approuvée

<u>DEL2025/52</u>: Ecole de dessin – modification de l'horaire de l'atelier à destination des enfants ; il est organisé le mercredi de 14h00 à 15h30 salle Abbé Réau

Approuvée

A Colombiers, le 7 octobre 2025 Le Maire, Hindeley MATTARD

Affiché le 07/10/2025